



LA LETTRE DU GROUPE CGT DU CESER
SESSION PLENIERE DU 14 OCTOBRE 2025
AVIS SUR LE BILAN CPER 2024

N°298
<https://cgt-paysdelaloire.e.org/>



Le CPER permet de contractualiser des financements d'investissements entre l'État, la Région, et d'autres financeurs. Le contrat 2021 2027 a fait l'objet l'an dernier d'un avenant mobilité spécifique.

Pour les autres sujets, le bilan annuel 2024 intervient à mi-parcours du contrat.

Le CESER donne ici son avis sur l'exécution u 31/12/2024, en proposant des pistes pour une revoyure.

La CGT a voté l'avis du CESER.

LA CONTRIBUTION DU CESER

Ce document est disponible sur [Internet](#)



Soulignant les fragilités du territoire (ralentissement économique,, menaces sur la cohésion sociale, tensions sur les ressources naturelles), le CESER souligne la nécessité d'anticiper.

Le CESER émet des pistes pour la revoyure du contrat, que la CGT partage globalement.

CE QU'A DIT LA CGT : INTERVENTION D'YVIC KERGROAC'H

La CGT remercie Antoine et Thomas pour cet avis qui dépasse le simple exercice de l'analyse brute du bilan d'exécution du CPER à la fin 2024.

Il s'agit pour le CESER de préparer l'avenir, et de faire des propositions pour une éventuelle revoyure qu'il appelle de ses vœux. La CGT également.

Nous approuvons globalement le diagnostic réalisé par le CESER. **Syndicat de salariés, nous partageons la préoccupation sur la situation économique et sociale de la région.** 400 000 Ligériens en situation de pauvreté, c'est 400 000 de trop, même si le taux de pauvreté en Pays de la Loire est inférieur au taux national. Cette pauvreté touche les jeunes, les privés d'emplois, les retraités, mais également des salariés en emploi.

Nous partageons l'inquiétude du CESER sur les **défaillances d'entreprises**, dans un contexte de faillite de l'économie capitaliste. Les politiques de l'offre, conduisant à la réduction du pouvoir d'achat des citoyens, ont conduit à une réduction de la demande, amplifiant les difficultés économiques. Avec nos camarades des autres organisations syndicales, nous avons lancé deux journées d'actions depuis la rentrée. **Nous continuerons à agir, dans les entreprises, dans la rue, et dans les lieux de débats comme le CESER, pour une politique de soutien au pouvoir d'achat, pour répondre aux besoins des populations et relancer l'économie, et au-delà pour une réelle transformation de la société, libérée de toutes les formes d'exploitation et d'oppression.**

Plus immédiatement, nous soulignons avec le CESER la nécessité d'une **conditionalité** des aides aux entreprises en difficulté. Les soutiens publiques peuvent être nécessaires, mais ne doivent pas se faire sans contrepartie. Nous nous opposons à la socialisation des pertes alors que les profits continuent d'être privatisés.

Toutefois, nous considérons que le terme **d'attractivité** doit être considéré avec précaution. Assurer une qualité de vie à chaque Ligérien et chaque Ligérienne est un objectif que nous partageons, assurer l'accueil de chaque personne, quelle que soit son origine, qui souhaite vivre dans notre région aussi. Mais l'objectif ne doit pas être de toujours avoir plus d'habitants, quand d'autres régions françaises se désertifient, ni d'attirer en Pays de la Loire des entreprises aux dépens d'autres régions en difficultés et de leur population, mais l'objectif des politiques publiques doit être de contribuer à un équilibre global des territoires et à une solidarité régionale, nationale et internationale.

Nous soulignons la nécessité de **planifier les investissements et de les regarder à l'aune des exigences du développement humain durable**, à savoir : quels emplois créés, de quelle qualité, quels effets contre la précarité, quelles amélioration de la qualité de vie, quels conséquences pour l'émancipation des populations, quels bénéfices pour l'environnement et contre le changement climatique, par exemple.

A ce titre nous partageons la préoccupation du CESER sur la priorisation des

dépenses mais soulignons que le problème n'est pas tant le nombre de projets soutenus que les montants qui y sont attribués.

Nous regrettons par exemple que l'État ne soutienne pas la **sauvegarde de la ligne ferroviaire de desserte fine du territoire entre la Roche sur Yon et Bressuire**, alors que sa vétusté rend l'hypothèse de sa fermeture chaque jour plus crédible.

De manière générale, nous partageons l'attention du CESER à ce que les crédits prévus soient effectivement dépensés pour les projets inscrits, ou redistribués si ces derniers ne peuvent pas être réalisés, et enfin que les crédits soient abondés lorsqu'ils apparaissent dès maintenant insuffisants.

Enfin, le temps qui nous est imparti ne nous permet pas de commenter l'ensemble des apports des commissions, toutefois concernant ceux de la C4, **nous partageons l'idée que 11 % des masses d'eau en bon état en Pays de la Loire, c'est déplorable.**

Nous voterons l'avis.

VOTES : la contribution a été adoptée par 71 voix pour 1 contre et 14 abstentions.

Courriel : comite-regional@cgt-paysdelaloire.org / tel 02.41.20.03.21